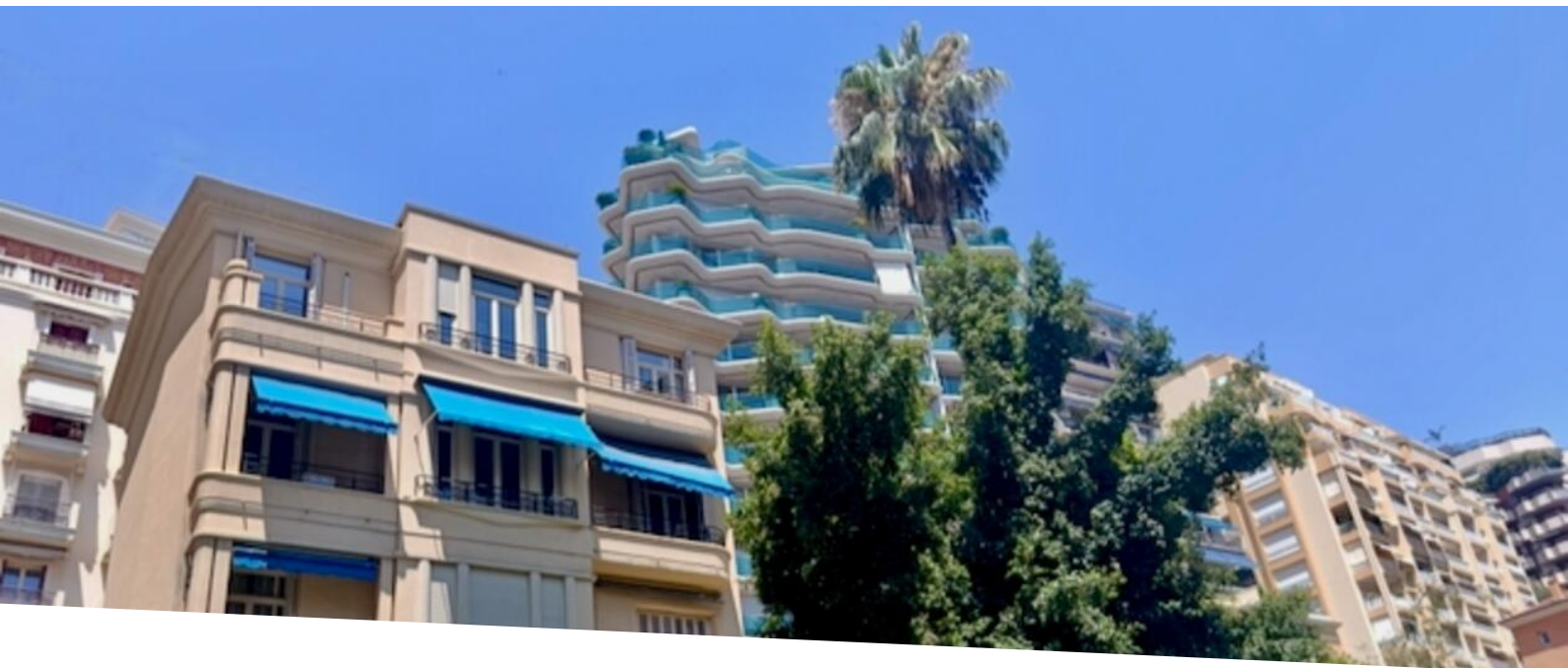




L'Aurivé - Rue Louis Aureglia

Location

8 500 € / mois

+ Charges : 400 €

Type de produit Appartement	Nb. pièces 3 pièces
Immeuble L'Aurivé	Quartier Condamine
Superficie habitable 80 m²	Etage 1er
Charges 400 €	Lois Loi 887
Ref. FFL1053	

LOI 887 - Spacieux appartement de 3 PIECES principales entièrement rénové situé dans un petit immeuble ancien du Quartier de la Condamine, composé, entre autres d'un séjour spacieux, de deux chambres et deux salles de douche . Une CAVE vient compléter ce bien.

Entrée, dégagement, cuisine équipée, buanderie, deux chambres, deux salles de douches, spacieux séjour, rangements, climatisation, double vitrage balcon, loggia

Les locaux à usage d'habitation visés par Loi 887 ne pourront faire l'objet d'une location qu'en faveur :

- des ascendants ou descendants, ou leur conjoint, leur partenaire d'un contrat de vie commune ou leur cohabitant d'un contrat de cohabitation, du propriétaire ou de son conjoint ; de son partenaire d'un contrat de vie commune ou de son cohabitant ; des personnes de nationalité monégasque ;
- des personnes domiciliées à Monaco depuis au moins cinq ans et y exerçant une activité professionnelle depuis plus de six mois ;
- des personnes travaillant à Monaco depuis au moins cinq ans.



En raison des travaux en cours certaines images de cette fiche ont pu être retouchées par l'IA

